

DEVANT LE CENTRE CULTUREL. Un grand mur de béton érigé, Ault environnement furieuse

L'association de défense de l'environnement condamne la construction d'un mur en béton devant le centre culturel. Elle a adressé une lettre au président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, en charge des travaux.

→ Déjà des litiges

Cette plainte d'Ault environnement n'est pas la première adressée au Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard concernant le centre culturel. En avril 2017, l'association a contesté devant les tribunaux la légalité du défrichage d'une partie du parc du Moulinet, dont des talus boisés que le groupement regrette aujourd'hui. L'instruction est toujours en cours. Puis en 2019, malgré l'alerte de l'association, le Syndicat Mixte a enlevé la haie située en haut de la rue de Paris, dont le centre culturel est riverain.

Un « acte choquant ». C'est ainsi qu'Ault environnement décrit la récente construction d'une « muraille en béton de 3,40m devant le futur centre culturel ». Dans un courrier adressé le 5 janvier à Stéphane Haus-soulie, président du Syndicat

Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard (SMBS-GLP), qui mène les travaux, l'association de défense de l'environnement dénonce avec cet ouvrage « un gaspillage d'argent public qui porte atteinte au paysage et à la biodiversité ».

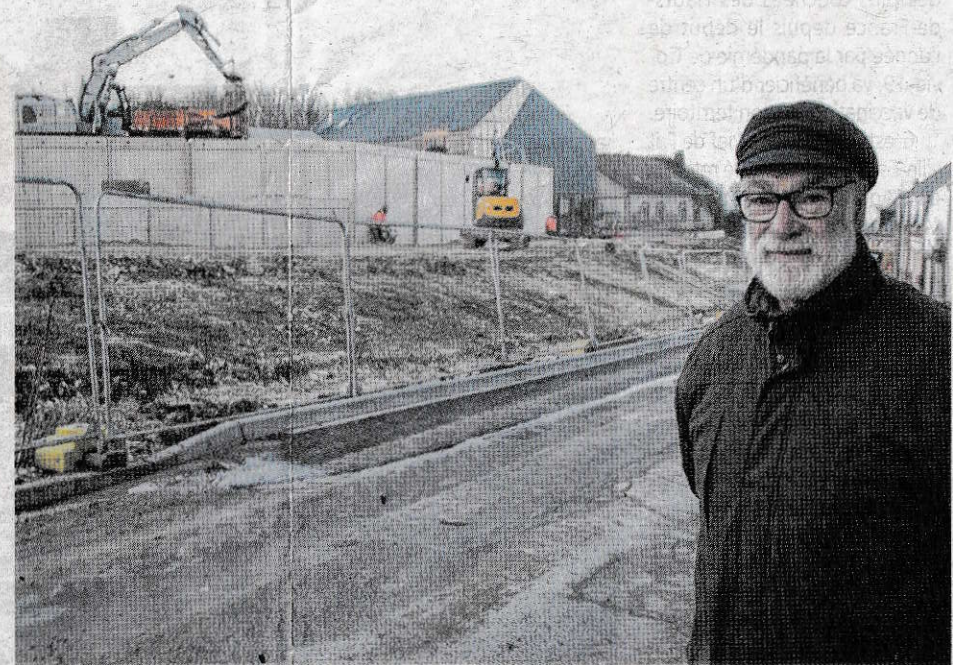
Pour soutenir le parking

Le mur incriminé sert à retenir la matière accumulée sur place pour aménager le parking des lieux. Mais le groupement dénonce un objet « disproportionné par rapport aux quelques places de stationnement gagnées sur la terrasse en haut du talus, très urbain, qui écrase et qui renforce l'aspect massif du bâtiment ».

« Selon le Syndicat mixte, ça rappelle la falaise », soupire Bernard Motuelle, président de l'association, qui fustige : « C'est vraiment scandaleux d'amener autant de béton ! En plus ça a dû coûter une fortune alors qu'il y a tant de choses à faire pour remettre en état la commune ».

« Ça a dû coûter une fortune »

Selon Ault environnement, il était possible de faire autrement, en réinstallant un talus avec des haies champêtres : « Celles-ci en étant épaisses et continues seraient par ailleurs utiles pour



Bernard Motuelle, président de l'association Ault Environnement, a comparé cette construction à « un mur de prison ».

masquer le parking, étouffer les bruits, couper le vent et enfin consolider les talus », affirme le groupement.

Enfin, ce mur est, selon l'association, « en contradiction avec l'objectif architectural du concepteur du centre culturel qui prétendait retrouver l'es-

prit d'un bâtiment de ferme près de l'ancienne ferme du château du Moulinet ».

Aucun commentaire du Syndicat Mixte

Du côté du SMBS-GLP, on se refuse à tout commentaire, pour le moment. « Nous préparons

une réponse sur ce sujet, mais aussi sur d'autres points soulevés, à l'association Ault environnement », précise cependant Florian Bouthors, directeur de l'aménagement au sein de la structure intercommunale.

Benjamin Radeau